



## Autorisation / Sécurité :

Utilisation du domaine public :  oui  non

Restauration :  non  petite restauration  grande restauration

Buvette :  oui  non

Service d'ordre :  oui  non Nom de la société de sécurité privée : .....

Poste de secours :  oui  non Nom de l'association (Protection civile, Croix-Rouge) : .....

Diffusion de musique :  oui  non

## Logistique / Besoins en matériel :

Estimation précise de la demande de prêt de matériel communal (chaises, tables, abris-minute, podiums, barrières...)

En cas de montage de chapiteaux, tentes, structures, gradins privés... par l'organisateur (ou son prestataire) **destiné à recevoir du public**, l'organisateur a l'**obligation de fournir** à la mairie tous les documents réglementaires de conformité et de sécurité de ces chapiteaux, tentes ou structures.

## Communication (rubrique réservée aux associations) :

Programme prévisionnel de la manifestation : .....

Présence éventuelle d'élus souhaitée :  non  oui (Jour / lieu / heure) : .....

## Date et signature du demandeur :

**Cette présentation ne vaut pas acceptation.**

A réception, notre équipe reviendra vers vous afin de vous transmettre le dossier de votre manifestation à compléter.

Attention votre dossier complet devra être déposé au service des Sports selon les délais suivants :

- **4 mois avant la date d'une manifestation sportive sur la voie publique**
- **2 mois avant la date d'une manifestation sportive sur un équipement sportif**

**La Ville de La Baule-Escoublac se réserve le droit de refuser l'autorisation de manifestation sportive après étude de l'opportunité de la demande, de sa faisabilité technique et réglementaire ainsi qu'en cas de non-respect des délais de dépôt impartis.**

*« La mairie de La Baule collecte vos données afin d'instruire votre demande de manifestation et le cas échéant établir une communication relative à celle-ci. La base légale du traitement est une mission d'intérêt public. Vos données sont conservées pendant 2 ans.*

*Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.*

*Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : [dpo.labaule@cap-atlantique.fr](mailto:dpo.labaule@cap-atlantique.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. »*